

QUESTIONS SUR L'ACTUALITE

Questions sur l'actualité
3 mai 2012- 6h35, 7h35 et 8h35

Editorialiste : Dr Yves Ekoué AMAÏZO,
Radio Africa numéro 1

La Polygamie en Afrique du sud : amour, « être capable » et commerce inéquitable



A retenir

- ✓ La polygamie, épouser plusieurs hommes ou plusieurs femmes
- ✓ Jacob Zuma a épousé sa 4^e femme après le 6^e mariage
- ✓ La plupart des hommes politiques cachent leurs maîtresses
- ✓ Un viol tous les 26 secondes en Afrique du sud

Thème en gestation

- ◆ Ignorance des militaires putschistes de Guinée-Bissau :
- ◆ Le contrôle au faciès : la négation de l'évidence
- ◆ L'Afrique du sud, via PIC, sert d'effet de levier à ECOBANK
- ◆ Le Conseil National Libyen et les crimes contre des Libyens noirs
- ◆ Afrique du sud : Polygamie et Zuma

La polygamie est le fait pour un homme d'épouser plusieurs femmes. En général, l'homme noir, africain en particulier, n'y voit souvent aucun inconvénient. Beaucoup l'inscrivent dans les traditions africaines et s'en prévalent. Ce n'est pourtant pas une particularité africaine puisque cela ne pose aucun problème dans de nombreuses sociétés surtout quand la religion en valide le principe comme dans l'islam. Le paradoxe est que dès lors que le mot « épouser » prend un sens économique proche de propriété privée, la polygamie devient le fait pour un homme « d'avoir », je dis bien « d'avoir » donc « de posséder », plusieurs femmes. C'est donc bien le volet économique qui dénature le fondement d'une tradition qui n'obéit pas qu'à des règles économiques ou de survie avec une priorité pour l'homme. Mais la polygamie qui serait le fait pour la femme « d'avoir » et donc « de posséder » plusieurs hommes pose problème aux hommes, et par extension à une société où l'homme domine et impose ses règles injustes de cohabitation. La polygamie devient, au sens des hommes généralement macho, la polyandrie, ce qui est le fait pour une femme d'avoir plusieurs époux. En divorçant, il est possible dans les

sociétés occidentales pour une femme ou un homme d'avoir légalement plusieurs époux au cours de leur vie. Dans la plupart des sociétés africaines, la polygamie des femmes est un problème qui est systématiquement assimilé à de l'adultère. Sans porter de jugement, il faut reconnaître qu'au sens économique, chacun doit accepter que l'abolition de la polygamie ne peut qu'améliorer la position de la femme au sein de la société africaine mais aussi dans son foyer. En effet, la notion de la femme « propriété privée » disparaissant, celle de liberté prend la relève. Encore faut-il avoir le moyen de sa liberté. Le fameux « mon mari est capable » est le nom d'un pagnon africain très prisé en Afrique de l'ouest. En Afrique du sud dans la communauté Zulu, les familles polygames sont légions et chacun est fier de cette tradition. C'est dans ce cadre que Jacob Zuma, le Président de l'Afrique du sud a épousé sa quatrième femme (21 avril 2012). La monogamie est malgré tout la règle dans le pays arc-en-ciel, où la cellule familiale était en moyenne de 4,5 personnes en 1996, 3,7 en 2007 et vraisemblablement 3,0 en 2012, et 3,0 en 2012, ce parmi les Noirs, les Métisses ou les Indiens. Jacob Zuma rappelle qu'aucune critique ne peut lui être adressée car il n'est pas hypocrite comme la plupart des hommes politiques qui « cachent leurs maîtresses et leurs enfants » pour pouvoir exhiber leur fausse monogamie. 75 % des sud-africains dont 83 % des femmes, sont contre la polygamie surtout quand elle est cachée derrière le soi-disant respect des « coutumes » ou de la « tradition ». La Constitution sud-africaine reconnaît le droit coutumier et de fait la polygamie sans pour autant oublier de promouvoir l'égalité des femmes afin de mettre fin au patriarcat et au machisme qui prévalait au temps de l'Apartheid. L'homme sud-africain, musulman ou bantou, peut vivre heureux avec six épouses et être père de 26 enfants avec un minibus de 22 places comme voiture familiale. Mais aucune des six femmes ne travaille et la première épouse n'a aucune espèce de honte à annoncer qu'elle a encouragé son mari à prendre comme épouse sa propre sœur cadette pour élever les enfants dans un cadre « familial ». Personne ne critique en Afrique du Sud le Président Zuma d'avoir « pris » une 4^e femme. Mais, il faut en « être capable » disait cette co-épouse en parlant de Zuma et indirectement de son mari. Donc si on n'est pas capable, il y a un problème car selon « Médecins sans frontières », il y a un cas de viol toutes les 26 secondes en Afrique du sud. Plus de 50 000 femmes en 2011, victimes d'agressions sexuelles ne portent pas plainte, alors que les agresseurs sont souvent connus des victimes. La pauvreté et le désœuvrement peuvent expliquer et non justifier des cas extrêmes comme celle d'une fille de 17 ans psychologiquement malade, séquestrée et violée par 7 hommes âgés entre 14 et 20 ans qui ont filmé la scène puis l'ont fait diffuser sur les téléphones portables. Alors, le 6^e mariage traditionnel de Jacob Zuma à 70 ans avec sa 4^e épouse, Bongki Ngema dont il a eu un garçon de 7 ans est mal vu, surtout que le coût de la cérémonie avec 1500 invités n'a pas été révélé. Mais les voitures parquées rappellent que les invités ne sont pas ceux des townships, même si plusieurs invités sont des originaires de ces mêmes townships. A propos, c'est la mariée zulu qui offre les cadeaux, la dote dira-t-on ailleurs, à la famille du marié. Un véritable commerce inéquitable en économie ! YEA.



Contact Africa1
+33 1 55 07 58 07/01
www.africa1.com

E-mail:

info@africa1.com
yeamaizo@amaizo.info

Questions sur l'actualité

La Grande Matinale
Lundi à Vendredi :
6h35, 7h35 et 8h35

Questions sur l'actualité

Une rubrique qui offre une réponse à
chaud des Africains aux Africains.

Cette chronique afrocentrique permet
d'apporter des éclairages originaux,
assurément différents de
l'occidentalo-centrisme ambiant.



Interdépendance africaine

www.amaizo.info

Rubrique
Chronique afrocentrique

[http://amaizo.info/category/
chronique-afrocentrique/](http://amaizo.info/category/chronique-afrocentrique/)